

1. Objet et champ d'application

- 1.1 Le présent document règle les conditions auxquelles le comité de la Braderie loue la vaisselle réutilisable pour la manifestation à tous ceux qui lui en font la demande.
- 1.2 Ces conditions générales de location s'appliquent uniquement à toutes les locations de vaisselle.
- 1.3 Le comité de la braderie se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de location. La version valable au moment de la commande s'applique.

2. Produits

- 2.1 Les Produits proposés par le comité de la braderie sont conformes à la législation suisse en vigueur. Les Produits sont réalisés à partir d'une matière constituée exclusivement de substances autorisées par la réglementation en vigueur relative aux matériaux au contact des aliments. A la demande du Client, des documents de certification de conformité des fabricants peuvent être transmis.
- 2.2 L'ensemble des Produits loués reste la propriété de PSP hygiène Sàrl.

3. Procédure de commande

- 3.1 La commande est passée au plus tard deux mois avant la date de la manifestation. Le Client et PSP hygiène Sàrl définissent ensemble les besoins, et les éventuelles prestations complémentaires.
- 3.2 En cas de retard de la part du Client, PSP hygiène Sàrl se réserve la possibilité de refuser une commande dans le cas d'indisponibilité de stocks pour la période demandée et ce, sans dommages-intérêts. Une alternative peut être proposée au Client en remplacement de la marchandise demandée.

4. Utilisation de la marchandise et responsabilité du Client

- 4.1 Le Client s'engage, à la réception des produits, à vérifier qu'ils correspondent aux produits figurant sur la confirmation de commande et sur le bon de Livraison. Il procédera avec diligence aux examens raisonnablement nécessaires pour vérifier l'état général des colis. Toutes pertes partielles, avaries ou dégradations qui affecteraient les produits réceptionnés feront l'objet de réserves communiquées, par écrit et immédiatement, par le Client auprès PSP hygiène Sàrl. Toute autre forme de réclamation ne sera pas acceptée.
- 4.2 Le Client prévoit un espace couvert et sécurisé pour le stockage des produits. Les produits ne doivent impérativement pas être stockés en plein soleil ou à une température supérieure à 30°C.
- 4.3 Les Produits doivent être utilisés uniquement dans le cadre de leur fonction propre. Tout détournement d'utilisation sera facturé selon les dégâts occasionnés. Seule la société PSP Hygiène SARL est autorisée à laver sa propre vaisselle.
- 4.4 Dès la remise des Produits, les risques sont transférés au Client qui en assume la garde matérielle et juridique, jusqu'à leur restitution à la date convenue au comité de la braderie. Il est seul responsable de tous dégâts causés aux produits.
- 4.5 Le Client s'engage à utiliser les Produits exclusivement sur la Braderie de Porrentruy. Toute utilisation des Produits en dehors de l'événement peut justifier la facturation de dommages et intérêts en faveur de PSP hygiène Sàrl.

5. Restitution de la marchandise

- 5.1 La restitution des produits a lieu immédiatement après leur utilisation selon les heures d'ouverture du stock qui vous sont communiquées. Si les Produits ne sont pas remis dans le délai prévu, un dédommagement, dont le montant sera égal à 10% du montant total de la commande par jour de retard, sera facturé.

Si les produits sont remis au-delà de 3 jours, ils sont considérés comme irrécupérables en raison de mesures d'hygiène et le montant total de la commande sera facturé.

- 5.2 Les Produits, utilisés et non utilisés (caisses ouvertes et/ou scellées), seront remis uniquement dans les emballages d'origine.

- 5.3 Immédiatement après leur restitution, le comité de la Braderie établira un décompte des Produits retournés (vaisselles, caisses, couvercles, compteuses, ...). Le décompte sera uniquement exécuté sur place et communiqué au Client.

- 5.4 Certaines pièces de vaisselle sont décomptées par l'entremise de balances industrielles à division, convertissant le poids en nombre de pièces. La marge d'erreur calculée dans nos tarifs est de 2%. Dans le cas où des pièces de vaisselle étaient rendues mélangées, la moyenne du poids de la pièce la plus lourde sera insérée pour le comptage.

- 5.5 Sont exclus des décomptes, donc considérés comme produits manquants et facturés au Client à ce titre :

- Les produits restitués dans d'autres emballages que ceux d'origine ;
- Les produits n'ayant pas été livrés sur l'événement (produits d'autres manifestations, produits concurrents, etc.) ;
- Les produits détériorés à la suite du non-respect avéré des Conditions Générales d'Utilisation (Moisissures, inscription, autocollant, utilisation inappropriée ou abusive, détérioration, etc.).

- 5.6 Dans le cas de sérieux manquements (perte, casse, moisissure, mélange, entreposage au soleil, ...) PSP hygiène Sàrl prendra une photo à titre de moyen de preuve.

- 5.7 Après chaque récupération de vaisselle utilisée, celle-ci est lavée dans les installations de PSP hygiène Sàrl.

Sont considérés comme produits utilisés et devant être lavés tous produits provenant d'une caisse non scellée.

Les caisses retournées scellées seront considérées comme non-utilisées et donc pas facturées, à l'exception des caisses dont la propreté ou l'état général ne permettent pas de les remettre dans les stocks. Dans ce cas, les caisses seront ouvertes, lavées et facturées au Client.

6. Responsabilité de PSP hygiène Sàrl

- 6.1 S'agissant d'une procédure semi automatisée et industrialisée de grand volume, nous avons une marge d'erreur possible de 2%, ce pourcentage ne donne aucun droit de réclamation ni d'échange. Il est calculé dans notre liste de prix en faveur du client.

- 6.2 PSP hygiène Sàrl décline toute responsabilité pour des dégâts résultant d'une utilisation inappropriée du matériel.

- 6.3 Si les produits ne sont pas restitués immédiatement après leur utilisation par le Client, PSP hygiène Sàrl décline toute responsabilité en cas de retard ou de non-livraison pour les futures livraisons de l'événement concerné.

- 6.4 PSP hygiène Sàrl décline toute responsabilité en lien avec l'inexécution ou l'exécution tardive en cas

Conditions Générales de Location Valables pour l'édition 2026

de force majeure ou de cas fortuit.

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits, déchargeant PSP hygiène Sàrl de ses obligations : incendie, inondation, phénomènes météorologiques particuliers, guerre, actes de terrorisme, fermeture des frontières, impossibilité d'être approvisionné en matière première, épidémie, pandémie, barrage routier, grève, rupture d'approvisionnement en eau ou en électricité, rupture d'approvisionnement pour une cause non-imputable à PSP hygiène Sàrl, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable aux fournisseurs de PSP hygiène Sàrl.

Dans de telles circonstances, PSP hygiène Sàrl avertira le Client par écrit de la survenance de ce cas de force majeure ou fortuit, le contrat liant PSP hygiène Sàrl et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement empêchant la livraison venait à durer plus de trente jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat pourrait être résilié par écrit, recommandé par l'une ou l'autre partie, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Dans le cas d'un report des dates de la manifestation, un nouvel accord doit être passé entre l'organisateur et PSP hygiène Sàrl tenant compte de la disponibilité de la vaisselle et des capacités de lavage.

7. Protection des données

7.1 Toutes les données à caractère personnel seront considérées et traitées de manière confidentielle. Les informations nécessaires à la gestion de la commande feront l'objet d'un traitement informatique et peuvent être communiquées à des entreprises associées dans le cadre de la gestion de la commande (transporteurs notamment).

8. Droit applicable et for juridique

8.1 Les présentes conditions sont soumises au droit suisse.

8.2 Le for est à Delémont pour tout litige relatif au contrat de location.